



# L'ACTUALITÉ EN DIRECT

## SIGNALISATION ROUTIERE

La mise en place des panneaux de signalisation effectuée grâce à la diligence de "CHARLOT" et de Bernard DUFFORT (qu'ils en soient ici vivement remerciés) aura, nous l'espérons vivement un effet positif et apportera un plus dans la sécurité de la circulation sur le territoire de la commune. Signalons simplement la pose de "STOPS" aux carrefours de YON/ HERMITAGE, de MOURRAS-GROS, de BERRIES.

## REVISION DU P.O.S.

Afin d'accompagner et de favoriser l'expansion démographique de HINX, Mr le Maire et le Conseil Municipal viennent d'engager une procédure de révision du Plan d'Occupation des Sols (P.O.S).

Ils demandent, de ce fait, aux propriétaires susceptibles de vendre des terrains pour la construction, de bien vouloir se faire connaître au secrétariat de Mairie avant le 30 novembre 1990.

Ces terrains devront se situer soit dans la zone du Bourg, soit dans des quartiers qui comprennent déjà un minimum de quatre à cinq maisons n'ayant pas de sièges d'exploitations.

Après ce recensement, Mr le Maire et le Conseil Municipal examineront la possibilité de création de ces nouvelles zones urbanisables et élaboreront une nouvelle proposition de P.O.S; Pour la légalité, le Conseil Municipal s'est attaché les services de la Direction

1121....!

une date? une distance? un poids?

Ne cherchez plus! L'unité qui suit ce chiffre est tout simplement: habitants. Il s'agit, en effet, du résultat définitif du recensement de la population hinxoise effectué au printemps dernier. En comparaison du résultat obtenu en 1982, nous constatons une augmentation sensible puisque 127 habitants sont venus s'ajouter aux Hinxois recensés il y a huit ans. Bien sûr, la progression est moins nette qu'en 82; A l'époque, elle avoisinait les 20% d'augmentation. Cela reste, malgré tout, un très bon résultat. Preuve est faite, si tant est que cela soit encore nécessaire, qu'il fait bon "vivre à HINX".

Les 2 agents recenseurs remercient vivement l'ensemble de la population pour l'accueil qui leur a été fait et pour son aimable collaboration. Remerciements également à Gilbert LARREY, le secrétaire de mairie, dont la compétence ne fait jamais défaut.

## LES PETITS POTINS

- A la station essence, Mr DE SANTOS arrive avec des nouveaux horaires: 6H30 à 21H tous les jours même le dimanche et plein de petits trucs.
- A la pharmacie, Monsieur Dumercq a succédé à Madame Prigent.
- A l'Eglise, J.J. s'en va, l'abbé Vitré s'installe...
- La Nouvelle Poste va remplacer l'Ancienne.

## DATES A RETENIR

10 NOVEMBRE : GRAND LOTO DE L'ECOLE

18 DECEMBRE : DISTRIBUTION DES SAPINS

# FERIA HINXOISE



## COMITE DES FETES MENTION BIEN!

Oh! Bien sûr, les fêtes d'antan, c'était autre chose! C'était l'OCCASION de réunir toute la famille, de faire un GRAND repas, puis le lundi soir venu, pour rien au monde, jeunes et vieux, (le béret en pointe) nous n'aurions manqué la Course Landaise, avec la Clique des "COLVERTS DE TETHIEU", les trois ou quatre tours de manège et les poches de cacahuètes de PEPE, de Gamarde.

Souvenirs pas si anciens, mais à jamais révolus, car il faut se rendre à l'évidence, la Course Landaise, point d'orgue de nos Fêtes "d'autrefois" ne fait plus recette. La disparition des "PAPYS BERETS" fidèles et assidus spectateurs de ces joutes taurines, laisse la place à une totale désaffection des nouvelles générations. RESULTAT : Fréquentation toujours plus en baisse et dilemme pour les organisateurs. Perpétuer la tradition, au risque de "COULER LA BARAQUE" ou bien faire l'impasse sur ce spectacle?

Cette année encore, le Toro-Ball est venu par son succès habituel mettre un peu de baume au coeur du Comité organisateur. Mais qu'en sera-t'il dans les années à venir? Les petites fêtes de village sont-elles condamnées à disparaître? Il serait fort dommage que l'un des POINTS FORTS de notre culture régionale ne soit plus que... «SOUVENIRS!».

Directeur de la publication : Didier KAHN

Imprimeur : GUTENBERG OFFSET

21, Av. F. Planté 40100 DAX

Dépôt Légal : N° 236 - Juin 1990

Photos et textes : tous droits réservés

## LA PELOTE A HINX

Le Traditionnel Tournoi de Pala des FETES s'est déroulé dans les meilleures conditions.

Après des phases éliminatoires de très haute tenue, nous avons assisté à de très belles finales:

### COLLEGE

Fabien et David Brocas battent Guillaume Labattut et Sébastien Peyrusaubes par 40 à 36.

### FEMININES

Dominique Lassègue et Claudie Charlemagne battent Nicole Dutouya et Josette Lespitaou par 40 à 32

### SENIORS MASCULINS

J.Michel Lespitaou et Vincent Pons battent J.Pierre et David Charlemagne par 40 à 39.

Félicitations à tous les Participants pour leur esprit sportif. Un grand merci aux entreprises de Peinture Pons et Napias pour avoir offert les Coupes des vainqueurs Dames et Hommes. Félicitations à J.M Lespitaou et Serge Destanque pour la parfaite organisation de ce tournoi.

A l'année prochaine mais, d'ici là, n'oubliez pas que le fronton est ouvert à tous ceux qui veulent pratiquer la Pelote Basque.

Michel Peyrusaubes



Les Finalistes et leurs Sponsors

## RESULTAT DE LA BOURRICHE KERMESSE 1990

27 - 96 - 199 - 340 - 409 - 535  
667 750 - 871 - 960 - 1008 - 1135  
1273 - 1414 - 1585 - 1691 - 1725  
1890 - 1969 - 2113 - 2204 - 2379  
2472 - 2562 - 2686 - 2749 - 2853  
2995 - 3023 - 3129 - 3264 - 3446  
3566 - 3643 - 3736 - 3893 - 3300  
4226 - 4111 - 4301 - 4474 - 4557  
4637 - 4703 - 4898 - 4993

Les lots sont à retirer chez J.CL. BETS

jusqu'au 31 Octobre

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

## DU 20 JUIN 1990

### CONTRAT EMPLOI SOLIDARITE

Ces contrats ont remplacé les "Travaux d'Utilité Collective" (TUC). Le Conseil charge le Maire du recrutement de 3 femmes pour le groupe scolaire (2 à la maternelle et 1 à la cantine) ainsi que d'un homme comme aide cantonnier.

### ACHAT DU BUREAU DE POSTE

Le Maire fait part à l'Assemblée de la demande d'achat du bureau de poste (lorsqu'il sera transféré) par Madame Anne-Marie DARRIOT pour y aménager son salon de coiffure. Le Conseil préfère reporter sa décision tant qu'il n'existe pas de plan d'ensemble de l'aménagement de l'agglomération.

### CONSTRUCTION de la 5<sup>e</sup> CLASSE et de la GARDERIE

Les architectes informent le Conseil Municipal qu'ils ont trouvé tous les corps de métiers nécessaires et qu'ils sont prêts à travailler dans les délais impartis (fin des travaux pour la rentrée scolaire de septembre). Le coût total de l'opération étant inférieur à 350 000 F (TTC), il n'y aura pas d'appel d'offre public.

### CONSTRUCTION DE LA POSTE

L'ouverture des enveloppes contenant les devis des entreprises ayant soumissionné pour les lots déclarés infructueux (voir le précédent numéro de l'Oeil de Hinx) est fixé au lundi 2 juillet à 15 H.

Les architectes proposant quelques économies à réaliser par rapport au projet initial, l'Assemblée donne son accord de principe pour changer la structure du toit du bureau de poste lui-même (bois au lieu de béton), suppression de 4 volets roulants...

### AMENAGEMENT FONCIER

Le Conseil décide la création d'une commission de travail composée de Messieurs LAGRASSE, BATS, DUCASSE, DUTOUYA, GRACIETTE, HOURQUEBIE, LATASTE Michel.

### TERRAIN DE MONSECOURS

Le Maire informe l'Assemblée que Monsieur l'Inspecteur Départemental des Domaines a réalisé l'estimation de la valeur du terrain de Monsecours; la partie située en zone U, d'une contenance de 4720 m<sup>2</sup>, est estimée à 50 F/M<sup>2</sup>, la partie en zone Na, d'une superficie de 23445 M<sup>2</sup> à 20 F/M<sup>2</sup>, soit un total de 704 900.00 F qui doit être minoré des différents frais nécessaires pour mettre ce terrain en état (assainissement, défrichement, taxes diverses...) le tout s'élevant à 135 000.000 F/Ha.

L'estimation nette pour l'ensemble du terrain est donc de 320 000. 00 F (soit 11. 42 F/M<sup>2</sup>).

### ACHAT DU TRACTEUR

Le prix de base est de 42 000. 00 F auxquels il a fallu rajouter 5 000.00 F pour installer la direction assistée.

L'assurance est souscrite à l'UAP pour 720.00 F.

### ZONE ARTISANALE

Le Conseil est informé que le contrat entre Mr BELESTIN, de l'entreprise LANDES AFFUTAGE et la société UNICOMI est signé, la société immobilière se chargeant des différentes démarches auprès du Conseil Général et de la Région pour l'obtention des subventions.

### OUVERTURE DU BUREAU DE POSTE

Le bureau de Hinx, afin de mieux répondre aux besoins de la clientèle sera désormais ouvert de 9 H à 12 H30 et de 14 H 30 à 17 H.

### ASSAINISSEMENT

Le Maire informe l'Assemblée que l'entreprise CEGELEC a été retenue par le SYDEC pour réaliser les travaux de la seconde tranche du programme d'assainissement.

Montant des travaux T.T.C.	1.182 981. 63 F
dont Subvention du Conseil Général	279 000.00F.
TVA (préfinancée par le SYDEC)	183 379.00 F
Participation communale	720 602.00 F

### AMENAGEMENTS POUR PIETONS

Le Maire fait part au Conseil du devis établi par la Direction Départementale de l'Équipement pour aménager un sentier piéton en bordure du CD 32, entre le bureau de poste et l'alimentation de M. Dassié (soit une longueur de 95 m). Le coût en serait de 15 951.00 (TTC) et pour rait être diminué par une subvention que décide de solliciter la municipalité.

### PAROISSE

L'Abbé Jean-Jacques SAINT-MARTIN étant nommé sur la paroisse de Tartas, c'est l'Abbé VITRE, venant de Biscarrosse qui assurera la succession.

Le Conseil souhaite marquer ce changement par un vin d'honneur offert à la population de Hinx le Dimanche 23 Septembre.

### ENTRETIEN DE LA SALLE DE SPORTS

Le Maire donne lecture d'un devis établi par la SOPECAL de Saint-Sever qui propose une autolaveuse pour un prix de 20 500.00 F. à batterie ou 18500.00 F. à cable. Cet appareil est destiné à nettoyer le sol de la salle polyvalente.

L'Assemblée souhaite prendre sa décision ultérieurement

### TRAVAUX EN FORET

Sur proposition de Monsieur Michel LATASTE, les employés communaux seront envoyés dans le bois de la Barthe pour y nettoyer les petits chênes.

### RELATIONS AVEC LES ASSOCIATIONS

Monsieur PEYRESAUBES fait le point sur les demandes exprimées par les différentes associations hinxoises qui n'ont pas encore été exaucées.

### VENTE DE BOIS

La vente aux particuliers a pour l'instant rapporté la somme de 19 738.00 F.

### CREATION D'UNE ROUTE FORESTIERE

Cette route, d'une longueur de 1315 mètres, réalisée avec le concours de l'Office National des Forêts pour un montant de 272 900.0 F.(IHT) desservira 35 Ha 49 de forêts et 60 Ha de terres agricoles. la quasi totalité des intersections de la commune.

### SIGNALISATION ROUTIERE

Par arrêté municipal, une nouvelle signalisation routière est mise en place sur la quasi totalité des intersections de la commune.

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

### DU 9 JUILLET 1990

### CONSTRUCTION DU BUREAU DE POSTE

Le Maire présente les différents entrepreneurs proposés par la commission des bâtiments. Ils sont retenus à l'unanimité.

Lot n° 1 maçonnerie SARL SAINT-JEAN à Donzacq	340.532,44 F
Lot n° 2 charp. couvert COURROS Gérard à Seyresse	72.681,05 F
Lot n° 3 zinguerie FORSANS J. Marie à Bélus	9.746,40 F
Lot n° 4 étanchéité S.A. Ets DAGOUASSAT à Dax	18.212,30 F
Lot n° 5 plâtrerie SARL LESCA Guy à Bégaar	78.159,07 F
Lot n° 6 menuiserie DUFURCQ J. Bern. à Saugnac	84.346,95 F
Lot n° 7 métallerie MOLIA Gilbert à Baigts	68.362,20 F
Lot n° 8 carrelage LAGARDE Jean à Hinx	45.554,38 F
Lot n° 9 sols collés S.A. LAPEGUE J.M. à Dax	8.061,84 F
Lot n° 10 peinture vitr. SARL PONS et Fils à Hinx	59.726,47 F
Lot n° 11 électricité SABAUD Claude à Goos	56.017,00 F
Lot n° 12 chauff. sanit. FOURNIER Guy à Mt-Marsan	99.020,77 F
Lot n° 13 menuis. alum. Miroiterie Landaise à Dax	7.545,68 F
Lot n° 14 Prot volets Protec-STORES à Dax	5.554,00 F

ce qui fait un total de 953.520 frs 55 et 1. 130.875 frs 37 TT

## CREATION DE LA 5 EME CLASSE ET DE LA GARDERIE

Les propositions des architectes sont acceptées à l'unanimité. Le budget prévisionnel est d'environ 400 000.00 F (TTC) honoraires des architectes compris, qui seront financés par un emprunt à moyen terme (15 ans) au Crédit Agricole au taux de 9,75 % (voir le détail ci-dessous)

TOTAL H.T. des TRAVAUX.....257.022,97F.  
IMPREVUS FIXE à 10%.....25.700,00F.

MONTANT TOTAL H.T.....282.722,97F.  
T.V.A. 18,60%.....52.586,47F.

MONTANT T.T.C.....335.309,44F.  
HONORAIRES FIXE à 12,799 TTC.....49.299,05F.

MONTANT TOTAL de la Dépense T.T.C. 384.608,49F.

Monsieur BATS demande que l'opération du groupe scolaire et la construction du bureau de poste soient globalisés en ce qui concerne les honoraires des architectes qui ont appliqué deux taux différents (12,79 % et 10,28 %).

### ACHAT D'UN PHOTOCOPIEUR

Après discussion au sein du Conseil ainsi qu'avec les associations utilisatrices, il est décidé de ne pas acheter un matériel trop performant compte tenu des difficultés d'utilisation.

Le nouvel appareil sera acheté d'occasion et mis à la disposition de l'école.

### ENTRETIEN DE LA SALLE POLYVALENTE

Après avoir utilisé les deux appareils proposés par la SOFECAL, il est décidé d'acheter l'autolaveuse à câble pour un coût de 18 500.00 F (HT)

### MATERIEL SCOLAIRE

Il n'y aura pas d'achat de matériel pour équiper la nouvelle classe, elle sera meublée en ré-aménageant les autres salles.

### ACHAT D'UN FOURGON

Le Conseil charge Mr LESPARRÉ de rechercher un fourgon du type "TRAFFIC" de Renault aux conditions intéressantes.

Mr PONS soulevant le problème du stockage de tout le matériel communal est chargé quant à lui, de demander à Madame LACAZE la location d'un garage à titre transitoire.

### TERRAIN DE MONSECOURS

L'Assemblée décide de proposer la somme de 315 000.00 F à la Cité des Arts pour l'achat de ce terrain en insistant qu'il s'agit d'une proposition ferme et définitive.

### ZONE ARTISANALE

L'acte de vente des deux lots nécessaires à l'implantation de l'entreprise LANDES AFFUTAGE sera signé par devant Maître BLANC.

### CLUB DU TROISIEME AGE

Sur proposition de Mr PONS, IL est accordé, à titre de dédommagement exceptionnel, une subvention de 1600 F pour le préjudice subit lors du cambriolage de la salle des fêtes.

### COMMISSION DE L'URBANISME

Sur proposition de Mr DUBRASQUET, il est décidé que cette commission se réunira au plus tôt pour préparer la prochaine révision du POS et rechercher des éléments en vue de l'aménagement de l'agglomération proprement dite.

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 AOUT 1990

### CREATION D'UN LAC COLLINAIRE

Monsieur BATS informe l'Assemblée que des prélèvements et des essais ont été réalisés en vue de la réalisation d'un lac pour l'arrosage des cultures. Or, la présence d'une couche de sable mouvant à 2,50 m de profondeur rend ce projet irréalisable.

Le Conseil décide d'envoyer un questionnaire à tous les exploitants et propriétaires agricoles pour déterminer leurs motivations quant à la recherche d'une autre solution telle que la réalisation de forages collectifs. Il serait en effet dommage de ne pas profiter du budget mis à sa disposition par la C.A.R.A pour cette recherche collective.

### ACHAT D'UN PHOTOCOPIEUR

Une très bonne occasion ayant été proposée par la Société Hammer (qui a déjà équipé la mairie), l'achat a été conclu pour un montant de 14 230. 00 F TTC.

### MODIFICATION DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS

La Commission se réunira le mercredi 5 septembre. N.B. :voir le

## RELATION AVEC LES ASSOCIATIONS

L'assemblée donne son accord pour mettre Mr BERNET à la disposition du Foyer Rural pour aménager un système de rangement pour la vaisselle



BUREAU DE POSTE : PREMIERES BRIQUES

## INFORMATIONS SOCIALES

### FORMALITES et MARCHE A SUIVRE EN CAS DE DECES

Lorsque le décès survient au Centre Hospitalier de Dax:

1) Vous avez la possibilité de demander le transport de votre défunt à domicile avant mise en bière, à condition que l'arrivée au domicile ait lieu moins de 18 heures après le décès.

Toute personne décédée doit légalement rester 2 heures dans le service dans lequel elle est décédée.

Après ces 2 heures, soit le défunt est ramené directement au domicile par un centre ambulancier, si toutes les formalités peuvent être effectuées rapidement. Bien entendu, tout dépend de l'heure du décès, de l'ouverture des administrations (mairie, police) obligatoire pour tout départ.

Soit le défunt est transféré au Funérarium de Dax, le temps d'accomplir ces formalités nécessaires au transport.

Le transit, Hôpital/Funérarium est gratuit pour les familles

2) Vous souhaitez que votre défunt reste au Funérarium.

Le transport est toujours effectué gratuitement, et les premières 24 heures sont également gratuites. (Si la personne décède dans la nuit, le délai court à partir de 8 h. le lendemain matin.

Le tarif est décompté par demi-journée, soit actuellement 237,50F. pour 12 heures.

Toutes les démarches administratives sont effectuées soit par le Centre Hospitalier, soit par le Centre Ambulancier.

Les Pompes Funèbres quant à elles, peuvent se charger de l'organisation complète des obsèques.

Lorsque le décès survient au domicile :

Vous devez vous rendre à la Mairie muni du livret de famille pour y retirer un formulaire que vous remettrez au médecin qui attestera le décès afin que soit délivré le permis d'inhumer et le certificat de décès.

Pour l'organisation des obsèques, vous pouvez vous adresser soit au Service Funèbre Local (pour Hinx: M. André DARRACQ) soit à tout autre organisme habilité.

Dans le cas d'une inhumation au cimetière de Hinx, vous devez vous mettre en rapport avec le secrétariat de la Mairie pour soit l'ouverture de votre caveau familial si vous en avez un, soit pour l'achat d'une concession au cimetière pour en construire un, soit enfin pour le dépôt temporaire de votre défunt dans le caveau communal.

Dans le cas d'une inhumation dans une autre commune, le Maire devra assister à la mise en bière et poser des scellés sur le cercueil. En outre, aucun défunt ne peut quitter la commune sans un "permis de transport de corps" délivré par la Mairie.

Dans les plus brefs délais, pensez à informer avec des certificats de décès et des certificats d'héritité (que vous retirez à la Mairie) les différents organismes auxquels était affilié le défunt :

- Employeur(s) ou caisse(s) de retraite
- Sécurité Sociale, Caisse d'Allocations Familiales
- Caisse de complémentaire maladie, Mutuelle
- Assurances privées
- Eventuellement le Notaire

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de Mairie ou les membres de la Commission Communale d'Action Sociale qui sont prêt à vous aider dans ces circonstances dif-

# A L'ECOLE



NOUVELLE GARDERIE

## Tout nouveau! Tout beau! La rentrée!

En ce début du mois de septembre, il a bien fallu reprendre le chemin de l'école après avoir flâné sur celui des écoliers tout au long de ces chaudes vacances. Mais ce fut avec un réel plaisir et dans un environnement fort agréable.

Les bâtiments de l'école ont été en effet réaménagés durant cet été. Deux mois d'intenses travaux et de transformations et voici d'une part, une nouvelle classe installée dans l'ancienne garderie et d'autre part, un préau fermé pour devenir un vaste local de garderie et un hall d'entrée.

Cette réalisation a suivi la décision de Mr l'Inspecteur d'Académie des Landes de créer un nouveau poste d'instituteur, ceci permettant d'alléger les effectifs de l'école et de répartir les élèves dorénavant en 5 classes au lieu de 4 jusqu'à ce jour.

C'est ainsi que nous avons accueilli avec grande satisfaction Mr LATASTE Marc, voisin de GOOS, qui a été nommé sur ce poste, venant de NOUSSE.

Nous poursuivons nos efforts dans le domaine pédagogique, entre autres :

- Fréquentation de la piscine de MONTFORT en septembre et octobre avec l'aide des maîtres-nageurs, des instituteurs et des parents d'élèves agréés et bénévoles.
- Enseignement musical présenté par une animatrice des C.M.R (Centres Musicaux Ruraux) dans toutes les classes.
- Projet d'initiation à l'anglais pour les élèves du C.M.2 par un professeur qualifié.
- Utilisation par les maîtres d'un matériel toujours plus performant: ordinateurs avec imprimante, appareil à photocopier, télévision et tout récemment photocopieuse mise à la disposition de l'école par la Mairie.

Nous souhaitons à tous, parents et enfants, une excellente année scolaire bien profitable.

Les enseignants.

# FOYER RURAL

## Après la kermesse...

La 21ème kermesse du Foyer n'a pas failli à la tradition; beaucoup de travail de préparation, de grosses émotions météorologiques (quel orage le samedi matin !!) et finalement un énorme succès sur toute la ligne.

La réputation du restaurant (que de louanges avon-nous entendues à l'égard des cuisinières et des cuisiniers !) ne cesse de grandir et a franchi depuis longtemps les frontières du canton et même du département, l'ambiance agréable des 2 soirées et le succès toujours égal du concours de quilles ont fait que cette dernière version en date est encore à marquer d'une pierre blanche.

Merci donc à tous les bénévoles, et ils sont de plus en plus nombreux, (ce qui est réjouissant pour les "vieux" responsables) merci à toute la fidèle clientèle, merci à tous les joueurs de quilles, merci à tous les pétanqueurs, merci à tous...

Au palmarès du concours de quilles de 6 toujours d'anciens vainqueurs fidèles à Hinx: Jean Darrigade champion, Paul Lalanne de Pontonx vainqueur de la rabattue, François Djelloul vainqueur du tournoi des Hinxois, J.CL. Labarbe brillant second et vainqueur de la Coupe Pastis 51.

A tous, le Foyer dit merci et à l'année prochaine! P.S. Le Traditionnel repas récompensant les travailleurs du Foyer a eu lieu le Dimanche 30 Septembre et a donné toute satisfaction aux gourmets les plus confirmés.

## PLANNING D'UTILISATION DE LA SALLE DE SPORTS

### BASKET BALL - Entraînements

#### MARDI:

17h.30 Poussins - Responsables: Labat D. Saubadu A.  
19h.30 Seniors féminines Responsables: Dutouya S. Vergès J.

20h.30 Seniors masculins Responsables: Gissot G. Lar-  
ronde J.-Luc

#### MERCREDI:

17h. Poussines Responsable Isly B.

18h.30 - 20h. Benjamins - Benjamines Responsables:  
Dutouya S. Labernède N. Larronde Ed.

#### JEUDI:

20h. Seniors filles Responsables: Dutouya S. Vergès J.  
VENDREDI:

18h.30 Minimes et Cadets Responsables: Dassié D.  
Pinaquy PH.

20h. Seniors masculins Responsables: Gissot G. Lar-  
ronde J.-Luc Samedi: Après-midi et soir: MATCHES

#### DIMANCHE: Après-midi: MATCHES

Exceptionnellement, la salle peut être occupée par des tournois organisés par la FFBB, le dimanche matin. Voir le tableau d'affichage.

VIET-VO-DAO: Mercredi 17h. à 18h.30

# VIE ASSOCIATIVE

## A L'AIDE!

De nombreuses activités se déroulent à Hinx. La vie associative y est GIGANTESQUE! C'est bien! C'est cela qui fait ou ne fait pas vivre un village.

Que d'animations, que de joies, que de coups de coeur sont ainsi partagés permettant à tous de passer une agréable tranche de vie.

Mais, car il y a un mais, la partie cachée de l'ICE-BERG, c'est l'organisation de tous ces moments privilégiés dont vous profitez.

Alors, profitez! d'accord, mais en retour, offrez vous aussi, aux autres, vos expériences, vos connaissances, vos capacités créatrices. Ainsi vous serez à la base de l'évolution de vos Associations et créez de par votre apport, une dynamique régénérante.

## QUI CONTACTER ?

Basket Ball:	Daniel LABAT 58 89 52 57
Tennis de table:	Vincent PONS 58 89 54 70
Pétanque:	François DJELLOUL 58 89 52 97
Foyer:	Jean-Pierre GRACIETTE 58 89 53 18
Pala:	Gilbert BRETHOUS 58 89 50 56
Tennis:	J.-Pierre CHARLEMAGNE 58 89 50 84
Yoga:	Maïté DARTEYRON 58 89 57 98
Jazz à Hinx:	Frédéric DUBRASQUET 58 89 50 83
Gym volontaire:	Viviane ARDRINO 58 74 38 24
3ème Age:	Robert PONS 58 89 50 06
Vivre à Hinx:	Didier KAHN 58 89 50 71
ACCA:	Michel LATASTE 58 89 53 37
Correspondant Sud-Ouest:	D. LATASTE 58 89 52 47
Comité des fêtes:	Michel DUTOUYA 58 89 55 74
Parents d'élèves:	Claude LABAT 58 89 54 46
Union Femmes Françaises:	Béatrice CLAVE 58 89 58 71
FNACA:	Robert St MARTIN 58 89 51 07
Comité Paroissial:	Yves BATS 58 89 50 65

## ETAT CIVIL

### MARIAGE

Patrick BRETHOUS et Marie Claude DIAS le 4.8.90

### DECES:

Jean BIERGE 1.7.90 - Albert COMORGE 10.7.90  
Gabriel TASTET 11.7.90 - Marie FERRIER 4.8.90  
André LAPOYALERE 27.9.90

## GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Mardi 2 octobre 1990 à 20 h., rendez-vous à la Salle des Sports pour la première séance. Débutants, non débutants, venez! Une équipe enthousiaste vous attend. Si vous voulez des renseignements plus précis téléphonez à la secrétaire:

Mme Viviane ARDRINO  
au 58 74 38 24 (heures de repas)  
A bientôt.

La Présidente Josiane PONS

## A.G.C.A UNE ASSEMBLEE GENERALE FORT SUIVIE!

En effet, c'est avec beaucoup de satisfaction que les organisateurs de cette A.G ont accueilli plus de 65% des membres de notre association. Menée tambour battant par Michel LATASTE, Président ô! combien dynamique, il résulte de cette assemblée générale une gestion efficace de nos finances, et une parfaite répartition des tâches: (lâchers de gibier, entretien de la réserve, destruction des nuisibles, ect...) L'obtention cette année de 4 bracelets-chevreuils laisse augurer un banquet encore plus copieux!

A Bientôt.

## ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES

Le Bureau de l'association des parents d'élèves souhaite une bonne année scolaire à tous: enfants, parents équipe enseignante sans oublier personnels des différents services.

La réalisation des travaux donne à l'école un nouveau "look" très agréable.

Au programme cette année, nos activités habituelles:

- LOTO : le 10 NOVEMBRE
- SAPINS : Distribution le 16 décembre

et en plus :

- BAL en matinée le 7 Avril 91

Pour assurer toutes ses activités, le Bureau vous invite à participer à la vie de l'Association.

Le Bureau

## LE SAVEZ-VOUS ?

Hinx est un sympathique village qui se distingue par ses multiples facettes.

Avec Poyanne et St Vincent-de-Tyrosse, ces 3 villages des Landes possèdent un élevage de Chinchillas. Le Syndicat des éleveurs de chinchillas dont le siège est en Alsace ne compte à son actif qu'une trentaine d'élevages dans toute la France.

Le chinchilla est un mammifère rongeur du Pérou, très recherché pour sa fourrure. Malgré sa ressemblance au rat, il est bien plus agréable à regarder surtout lorsqu'il mange ses granulés à base de luzerne il rappelle le kangourou avec d'une part sa position assise et d'autre part ses pattes de devant bien plus courtes que celles de l'arrière. Un peu de foin, 30 gr. de ces granulés et très peu d'eau par jour suffisent pour nourrir ces petits animaux qui vivent la nuit et le jour se réfugient dans une loge garnie d'un sable spécial, gris, très fin qui a la propriété d'enlever l'humidité du poil ainsi que les parasites. Une température de 15 à 20 degrés et 60 à 70 % d'hygrométrie sont indispensables pour la santé d'un élevage destiné à la reproduction, mais pour la qualité de la fourrure une température plus basse s'impose.



Un élevage est composé de "batteries". Une batterie comprend un mâle qui s'occupe de 5 femelles. L'installation est originale, le mâle se promène dans un couloir qui dessert 5 cellules occupées et dont l'accès est possible par une ouverture permanente. Une collerette plus grande que l'ouverture de la cellule est apposée autour du cou de la femelle pour l'empêcher de sortir. La première portée commence à 8 mois, le temps de gestation est de 100 jours, la naissance s'effectue impérativement le matin entre 7 et 8 heures, 45 jours après c'est le sevrage. Aussitôt après la naissance, le mâle procréé à nouveau, un bouchon stoppeur se forme pour conserver la graine jusqu'à la prochaine naissance.

Une femelle chinchilla peut reproduire pendant 12 à 14 années, chaque portée donne naissance de 1 à 2 petits, quelque fois 3 ou 4.

Dans cet élevage on y trouve entr'autres deux très beaux mâles avec une fourrure d'un gris merveilleux, l'un est importé du Canada et l'autre du Danemark. Environ 3000 peaux sont nécessaires pour fabriquer un beau manteau en chinchillas que l'on trouve dans le commerce au prix de 500 à 700.000 FR., c'est pour cela que Régine peut s'offrir après son boa...un chinchilla... Ces animaux sont également recherchés comme animaux de compagnie dans toute la France.

C'est avec leur amabilité coutumière que Madame et Monsieur Gautier m'ont fait visiter leur élevage. Monsieur Gautier voue un tel amour à ces petites bêtes, leur consacre une telle patience minutieuse, journalière que c'est un plaisir de les découvrir.

Mireille Lescoumères

Pendant ce temps à THIEZAC,

### Madame CHAMARD A 100 ANS

C'est la première fois que nous avons une centenaire à THIEZAC, aussi le Conseil Municipal et le Club du 3ème Age qui tenaient à fêter dignement cet événement exceptionnel, avaient organisé et préparé cette réception.

Mademoiselle Jeanne CAMBON née à Thiezac le 14 août 1890, a épousé le 29 mai 1909 Monsieur CHAMARD originaire de la Haute-Loire, qui exerçait à la fois la profession de facteur et coiffeur pour hommes. Madame CHAMARD, veuve à 42 ans, a été très entourée dans ses vieux jours par ses deux filles, Mesdames LOURS et NOZIERES.

Dans son discours, Madame CANIS, Maire, soulignait l'esprit d'abnégation, de sacrifice, de générosité et de gentillesse qui a toujours animé Madame CHAMARD, faisant preuve d'un courage tranquille face à l'adversité, d'une grande sérénité au milieu des épreuves, ce qui explique peut-être le visage jeune, reposé, détendu et souriant que nous lui avons admiré lors de cette cérémonie.

Monsieur TOURDES Conseiller Général, Monsieur BREL Président du Club du 3ème Age, Monsieur BARREAU Administrateur de la CRAM, ont adressé leurs vœux et félicitations à Madame CHAMARD.

Une coupe de 100 roses, un magnifique gâteau sans oublier les bougies, divers cadeaux ont été offerts à Madame CHAMARD, un chèque de 1000 F. de la CRAM, un tableau représentant la fontaine, la place et la maison où notre centenaire a toujours vécu, de notre artiste locale Cybèle PAGES de la part des Conseillers Municipaux

Une foule nombreuse de parents et d'amis assistait à cette réception dans une ambiance amicale et bien arrosée.

Madame CANIS terminait en exprimant le souhait que Thiezac, petite commune, soit toujours une grande famille.

# LES ADIEUX DE L'ABBE J.J.S.M.

C'était donc ce dimanche 23 Septembre, premier jour de l'automne, qu'avait choisi l'Abbé J.J. S M, notre curé, pour fêter ses 25 ans de Sacerdoce et faire ses adieux à la population hinxoise.

Une messe concélébrée avec ses amis prêtres réunit une foule nombreuse parmi laquelle nous reconnaissons notamment toute la famille de Jean-Jacques et des représentants du Mouvement Chrétien dans le Monde Rural. Ce fut l'occasion pour divers groupes de jeunes et adultes, de témoigner leur reconnaissance au prêtre.

Ensuite sous le chapiteau dressé devant le presbytère, Mr le Maire exprima toute sa sympathie au prêtre et à l'homme qui, pendant 13 ans a su accueillir et rencontrer tous les hinxois sans distinction.

Le Comité Paroissial lui remit alors divers cadeaux, notamment un chèque voyage pour aller en TERRE SAINTE. C'était le fruit de la collecte organisée en son honneur. Que tous les Hinxois généreux donateurs en soient remerciés. Et Bonne Route à Jean-Jacques à TARTAS.

LE COMITE PAROISSIAL



## QUI A PEUR DES HYMENOPTERES ?

Surement pas le CLUB HINXOIS DU TROISIEME AGE qui s'est rendu allègrement à la Cité des Abeilles à SAINT-FAUSTIN, le 26 juin ; visite fort intéressante conduite par un guide disert et non dénué d'humour.

Pour la clôture, notre cordon-bleu sut nous mitonner de ses fameuses omelettes, puis nous avons laissé place, le temps d'un été, aux réunions de famille, à certains travaux des champs ou des bois, voire tout simplement aux délices du farniente sous l'aura balsamique des pins.

Mais revenons à notre virée, que la pluie, malgré sa menace matinale, n'a pas perturbée.

Nous avons d'abord eu droit à un diaporama consacré aux fleurs de la région ; horizon bucolique sur fond musical: " La Moldau " de Smetana, évoquant irrésistiblement les prés, les buissons, avec le fyracantha, le colza, la ronce, le frêne, le laurier-cerise, le tilleul, la renoncule, le myosotis, la centaurée, la scabieuse, la calune, le lierre, le genêt, l'ajonc, la bruyère, la fleur de pommier, de cerisier, toutes plantes mellifères qu'affectionnent les abeilles... Suivit la visite de l'atelier -ou musée-? avec ses ruches, les anciennes en forme de cloche, en chêne-liège, en paille de seigle pour celles provenant de monastères; chaque région a son type de ruche.

Cette visite nous a permis de mieux connaître cette vie très organisée où chacune a une activité bien déterminée. La reine vit 5 ans durant lesquels elle ne cesse de

pondre; une abeille 3 semaines; quant aux mâles, une fois leur rôle de fécondateur accompli, ils sont "exécutés" avant l'hiver car ils devenus des bouches inutiles.

Les abeilles sont maintenant protégées car 80% de la nature sont pollinisés par elles.

Le parc botanique, avec ses escaliers, ses rocailles, sa végétation variant chaque saison, ses chemins, ses ruches au travail, etc.... reçut aussi notre visite, ainsi que la boutique qui fleure bon la cire et où l'on peut se procurer du pain d'épice, des savonnettes, des bougies, des bonbons, du miel, de la gelée royale et enfin de l'hydromel qui fut le breuvage des Dieux.

En fin de journée, l'embellie perdurant, c'est sous un ciel serein, à Orthez, que s'est effectué le goûter promis.

Ce dernier trimestre, le Club a malheureusement payé un lourd tribut à la maladie et à l'âge.

Nos pensées vont à ceux que nous avons perdus récemment: Mademoiselle Fournier qui fut longtemps une fidèle de nos jeudis et de nos sorties; Monsieur Tasset qui participa également souvent à nos excursions; Monsieur Bierge, notre 2ème Président, qui était aussi aimé qu'estimé, toujours à l'écoute des autres et qui avait le doigté pour faire régner un véritable climat d'amitié au sein du Club.

Cl. MAUGER